



**Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) de la Loire secteur compris entre Nevers et Saint-Léger-des-Vignes**



**Commune de Luthenay-Uxeloup - Planche Sud**  
**Carte du zonage réglementaire**

Approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2020

- A1
- A2
- A3
- A4
- B1
- B2
- B3
- B4
- Zone de vitesse élevée
- Zone de Dissipation d'Énergie
- Crue 1000 ans
- Isocotes des Plus Hautes Eaux Connues
- Digues ou remblais

Direction départementale des territoires - Service Loire Sécurité Risques

Echelle : 1/5000° - Février 2019

